

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER

Arrêté du 4 avril 2023 fixant la liste des candidats au second tour de l'élection des députés élus par les Français établis hors de France (2^e, 8^e et 9^e circonscriptions)

NOR : IOMA2309347A

Le ministre de l'intérieur et des outre-mer,

Vu le code électoral, notamment ses articles L. 157, L. 161, R. 101 et R. 173-4 ;

Vu l'ordonnance n° 2009-935 du 29 juillet 2009 portant répartition des sièges et délimitation des circonscriptions pour l'élection des députés ;

Vu le décret n° 2023-104 du 17 février 2023 portant convocation des électeurs pour l'élection de trois députés à l'Assemblée nationale (2^e, 8^e et 9^e circonscriptions des Français établis hors de France),

Arrête :

Art. 1^{er}. – Les candidats à l'élection des députés élus par les Français établis hors de France figurant ci-dessous ont reçu un récépissé définitif attestant de l'enregistrement de leur candidature, conformément aux dispositions de l'article L. 161 du code électoral. En application du quatrième alinéa de l'article R. 28, l'ordre retenu pour le premier tour a été conservé entre les candidats restant en présence.

2^e circonscription

1. M. RODRIGUEZ Christian, remplaçante Mme CAVIGNAC Julie ;
2. Mme CAROIT Eleonore, remplaçant M. LARROUQUIS Benoît.

8^e circonscription

1. Mme ABISOR-DE LIEME Deborah, remplaçant M. AREL Antoine ;
2. M. HABIB Meyer, remplaçant M. BEZARDIN Alexandre.

9^e circonscription

1. Mme TRAVERSE Caroline, remplaçant M. ATTYE Maher ;
2. M. BEN CHEIKH Karim, remplaçante Mme DIENG Maïmouna.

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 4 avril 2023.

Pour le ministre et par délégation :
Le secrétaire général,
D. MARTIN